N°135 du mardi 15 juin 2021 - lagazette-sqy.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

CANTON DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

LA DROITE, L'EXTRÊME DROITE, L'EXTRÊME GAUCHE ET LES ÉCOLOGISTES S'AFFRONTENT LORS DES DÉPARTEMENTALES

Actu page 8

Restauration titanesque du film muet *Napoléon* d'Abel Gance

Dossier page 2

La Cinémathèque française restaure depuis 2008, au Fort de Saint-Cyr à Montigny, le film muet de 1927, *Napoléon,* d'Abel Gance. Il devrait être prêt pour la fin de l'année. *La Gazette* raconte les coulisses de sa restauration.

Actu page 9

YVELINES

Les riverains manifestent à l'aérodrome de Toussus contre les nuisances sonores

SQY
Des balades interactives pour découvrir des lieux emblématiques **Page 4**

YVELINES
Perte d'emploi des entrepreneurs : une baisse en trompe-l'œil **Page 4**

MAUREPAS
Le lycée des Sept Mares va proposer une spécialité sport à la rentrée **Page 6**

YVELINES
La CGT des cheminots ne veut pas de la « *privatisation* » du rail **Page 9**

FAITS DIVERS
Yvelines : Deux disparitions ce week-end, l'un a été retrouvé **Page 10**

COURSE À PIED
Un nouveau trail à Élancourt en octobre **Page 12**

CULTURE
SQY : Une Fête de la musique adaptée à la crise sanitaire **Page 14**

LES CLAYES-SOUS-BOIS

SUSPICION DE DÉTOURNEMENT DE FONDS EN MAIRIE

Actu page 7

Actu page 6

SQY

Des financements se débloquent pour le futur « *hôpital virtuel* »

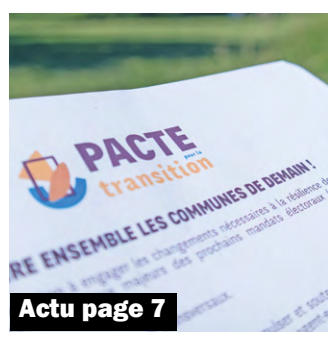

Actu page 7

GUYANCOURT

Pacte pour la transition : la Ville s'engage à lancer des actions concrètes

En 2021, profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Les coulisses d'une restauration titanesque du film muet *Napoléon*

La Cinémathèque française restaure depuis 2008, au Fort de Saint-Cyr à Montigny, le film muet de 1927, *Napoléon* d'Abel Gance. Il devrait être prêt pour la fin de l'année. Mais derrière cette restauration, se cache un monstre du cinéma qu'il a fallu faire renaître.

FARAH SADALLAH

Une restauration digne d'un chantier archéologique doublé d'une chasse au trésor, qui dure depuis près de 13 ans. L'un des derniers films muets de sa génération, *Napoléon* d'Abel Gance, diffusé pour la première fois en 1927 et durant sept heures, est actuellement restauré par la Cinémathèque française, installée dans ses archives au Fort de Saint-Cyr à Montigny-le-Bretonneux.

Ce qui commença en 2008 par une simple expertise des différentes versions de *Napoléon* - afin de trouver la plus originelle - se transforma en restauration, puis en « *super production* », fait le bilan Georges Mourier, réalisateur et chercheur à la direction de cette reconstitution, accompagné par Laure Marchaut, l'assistante monteuse. Le film devrait être enfin prêt pour la fin de l'année, à l'occasion du bicentenaire de la mort de Napoléon, comme le révèle une dépêche *AFP* publiée à la mi-mai.

C'est dans un cadre bucolique faisant penser à la Provence que le Fort de Saint-Cyr abrite depuis le début, cette restauration titanesque. Initialement construit en 1875 pour renforcer le système de défense de la capitale, il a accueilli en 1939 le service météorologique militaire et a servi de dépôt pour les explosifs et les munitions. Puis, en 1944, une école civile de la météorologie s'y est installée, avant que le ministère de la Culture ne s'en empare en 1982, selon le site internet de la ville de Montigny-le-Bretonneux. C'est désormais dans ces galeries que « *le monstre Napoléon* » est en train de renaître.

« *Il existe trois monstres dans le cinéma muet, "Intolérance" de David Wark Griffith, "Métropolis" de Fritz Lang, et "Napoléon" d'Abel Gance* », fait le classement Georges Mourier. Ce dernier film muet retrace l'enfance de Napoléon en 1780 à l'âge de 11 ans, puis son épopée en tant que futur empereur entre 1792 et 1796. Pour ce faire, le réalisateur Abel Gance a reconstitué sa condamnation en Corse, le siège de Toulon, la Terreur, son idylle avec Joséphine ou encore le départ de l'armée d'Italie.

Sachant qu'à l'origine, le réalisateur souhaitait faire une fresque entière de sept films pour retracer l'ensemble de l'épopée de Napoléon. « *C'est la Sagrada Familia* », fait le parallèle le directeur de la restauration. Finalement, Abel Gance n'aura les moyens de faire qu'un film, *Napoléon.*

LA GAZETTE DE SQY

Georges Mourier, réalisateur et chercheur à la direction de cette reconstitution, accompagné par Laure Marchaut, l'assistante monteuse.

Georges Mourier le qualifie aussi de « *Frankenstein* », en référence à la minutie dont il a fallu faire preuve pour le restaurer. Plan par plan, manchette par manchette, « *c'est du cousu main* » illustre Laure Marchaut. D'autant plus que rassembler toutes les bobines du film et de ses différentes versions, éparpillées dans toute la France et l'Europe, a été un réel parcours du combattant pour les deux professionnels. Le réalisateur compte d'ailleurs écrire un livre et tourner un documentaire pour retracer leur épopée à eux.

Tout a commencé en 2007, lorsque Camille Blot-Wellens, la nouvelle directrice des collections films de la Cinémathèque française, a un jour posé la question suivante : « *Si on demande une copie du film "Napoléon", des 19 à 22 versions en stock, laquelle je donne ?* », se remémore Georges Mourier. C'est à partir de là qu'une expertise sur *Napoléon* et ses différentes versions a été lancée pour déterminer ce qu'il y avait dans les boîtes, sachant qu'une boîte peut regrouper plusieurs bobines. L'expertise est lancée en 2008. Elle devait initialement durer six mois, elle a duré bien plus longtemps.

Il existe en effet plusieurs versions de *Napoléon*. À l'origine, Abel Gance, décédé il y a quarante ans, a fait une version *Opéra* de 4 heures, a priori ladite « *grande version* », puis une version *Apollo* de 9 heures et 30 minutes, avant de la resserrer pour qu'elle ne fasse plus que 7 heures, selon le directeur de la restauration. Il a ensuite sonorisé son film muet avec l'arrivée du parlant.

Sort alors en 1935 *Napoléon Bonaparte*, dans lequel Abel Gance met en scène des adultes dans une auberge à Grenoble qui se remémorent l'épopée impériale de Napoléon. Il fera également une deuxième version sonorisée en 1971, *Bonaparte et la Révolution*. Puis, sont venues les différentes restaurations. Il y en aura cinq au total, dont trois de Kevin Brownlow et une de Bambi Ballard, expose le réalisateur et chercheur.

Au début, il ne s'agit que d'une simple expertise à la recherche de la copie la plus officielle, mais celle-ci va se complexifier. En collaboration avec les collections films du CNC au fort de Bois-d'Arcy, Georges Mourier et son équipe récupèrent déjà 600 boîtes - comprenant les bobines de Napoléon, et de ses différentes versions et restaurations, sans compter les versions qui n'en étaient pas unes. Mais en 2009, alors que l'expertise est sur le point de se terminer, Georges Mourier et Laure Marchaut découvrent encore 179 boîtes, issues de la dernière version de *Napoléon*, celle de 1971, *Bonaparte et la Révolution*, racontent-ils à *La Gazette*.

1 000 boîtes seront expertisées

Puis à nouveau 203 boîtes seront retrouvées à la Cinémathèque de Toulouse, où elles étaient cachées avec d'autres boîtes. Georges Mourier raconte qu'elles ont été protégées de la destruction, « *par Claude Lafaye, exécuteur testamentaire de Gance et ami dévoué et désintéressé des 20 dernières années de sa vie* », tient-il à préciser, avant d'ajouter : « *Avant, il y avait des échanges plus ou moins clandestins (entre les cinémathèques et les maisons de production, Ndlr).* »

En effet, avant la loi Jack Lang de juillet 1985, les réalisateurs n'étaient pas considérés comme des auteurs. « *Donc les maisons de production avaient le droit d'arriver dans les cinémathèques et de récupérer certaines bobines de films pour en faire des remakes et ensuite détruire l'originale* », explique-t-il. Au total, ce sont près de 1 000 boîtes qui seront expertisées. « *C'est un chantier monstre* », lâche Georges Mourier.

Puis tout bascule en 2010, lorsque le duo de professionnels fait une découverte qui va les conduire à restaurer le *Napoléon* d'origine. Ils se sont rendu compte, après avoir dématérialisé toutes les bobines, que « *la grande version de Napoléon* » qu'ils croyaient être celle de l'*Opéra* de 4 heures, était en fait un autre film établi sur le seul négatif *Apollo*, avec simplement des scènes en plus. Pourtant, toutes les restaurations antérieures, à savoir celles de Kevin Brownlow ou encore celle de Bambi Ballard, se sont fondées sur la logique de l'*Opéra*, en mélangeant les deux versions.

La vraie grande version était donc en réalité issue de celle d'*Apollo*, qui dure 7 heures, en déduit Georges Mourier. Dans une même scène jouée dans les deux versions, « *le choix artistique n'est pas le même, explique le réalisateur et chercheur. La version Apollo est plus audacieuse* », en raison de la mise en scène et des effets notamment. Ce qui veut dire que « *toutes les restaurations d'avant étaient obsolètes* », constate-t-il. Il n'existait donc pas encore de restauration de ladite « *grande version de Napoléon* », celle issue d'*Apollo*.

Commence alors leur travail titanesque qui les fait voyager aux quatre coins de l'Europe. À la recherche des copies manquantes – sachant qu'une copie comporte plusieurs boîtes et donc plusieurs bobines - ils vont parfois devoir les expertiser sur place, avant de demander leur rapatriement physique. Ils attendront entre trois et quatre ans pour celles de Belgrade, deux ans pour celles de Copenhague… Ils iront jusqu'en Corse pour en récupérer une chez un particulier, nous raconte George Mourier.

Une méthodologie a ensuite été élaborée avec le laboratoire Éclair, pour organiser cette restauration. Mais les deux professionnels ont encore dû être patients. Les outils pour restaurer et s'adapter au film *Napoléon* n'existaient pas encore. « *On ne savait pas combien de temps cela allait durer. On n'avait pas encore les outils techniques comme par exemple : homogénéiser les différentes textures* », atteste le réalisateur et chercheur.

C'est un travail de longue haleine. À titre d'exemple, pour la séquence de la Marseillaise avec « *Les Ombres de la Convention* », qui ne dure que 11 minutes, « *sur cinq postes de travail qui traitent de la stabilisation, de l'homogénéisation des textures, de la géométrie […], il a fallu 266 heures de travail* », se rappelle le directeur de la restauration.

Ce film muet est complexe dans la construction de son montage. Les 20 dernières minutes du film sont tournées en mode triptyque. Ce qui veut dire que les scènes sont synchronisées sur trois écrans dans le même espace temps ou dans une réalité différente. « *C'est le premier à faire cela en 1927. Il va d'ailleurs déposer le brevet* », précise Georges Mourier.

Selon lui, ce film est loin d'être obsolète, bien au contraire : « *Il est révolutionnaire et avant-gardiste* », affirme le réalisateur et chercheur. « *On restaure un carrefour dans lequel notre cinéma [aujourd'hui] n'a pris qu'une ou deux voies. C'est ça qui est passionnant. On pratique [encore] un cinéma trop formaté, constate George Mourier, […] une route n'a pas encore été explorée.* »

D'où l'importance de sa restauration, surtout quand on sait qu'il est passé « *à deux doigts de la disparition* », selon le réalisateur et chercheur. Entre 1939 et 1945, beaucoup de films auraient été envoyés à la fonte pour récupérer la gélatine et le sel d'argent des bobines, pour faire du vernis pour les ongles et les chaussures, raconte Georges Mourier.

« *Il y avait des pénuries dans tout, et en 40, les films muets n'avaient pas de valeur commerciale, parce que le cinéma parlant est arrivé* », explique-t-il. À la première de *Napoléon* en 1927, sortait la même année à Londres, le film parlant, *le Chanteur de jazz*. « *"Napoléon" n'a pas eu dix ans d'exploitation* », explique Georges Mourier. Finalement, du film de la grande version d'*Apollo*, il ne reste que 200 mètres du négatif original, sur les 450 000 mètres de pellicules utilisée.

« *Cette superproduction* », qui a coûté entre 2 millions et 2,5 millions d'euros, devrait voir le jour à la fin de l'année. Georges Mourier espère un ciné concert en triple écran pour sa première, avec 2 000 personnes. « *Soit il y aura une seule projection à Paris […] soit il y aura une tournée dans toute la France* », visualise-t-il. Une fois en salle de cinéma, il table sur une projection en trois épisodes de 2 h 30. En attendant, ils sont à la recherche de nouveaux mécènes pour boucler le budget de la restauration. ■

15 nouveaux logements sociaux à loyer maîtrisé à Guyancourt

Livraison de 15 logements locatifs sociaux neufs connectés

Du T1 au T4 duplex avec des loyers allant de 218€ à 727€ (sous conditions de ressources)

Notre application connectée YETI c'est : une meilleure gestion du chauffage, du suivi des consommations et du confort de nos locataires !

Pour plus d'informations, contactez-le :

LES RÉSIDENCES YVELINES ESSONNE

Tél. : 09 69 370 370

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Des balades interactives pour découvrir des lieux emblématiques de l'agglomération

Des étudiants de l'UVSQ ont conçu un itinéraire sur une application permettant de se promener tout en bénéficiant d'explications historiques et ludiques sur différents lieux de Montigny et Guyancourt.

▶ ALEXIS CIMOLINO

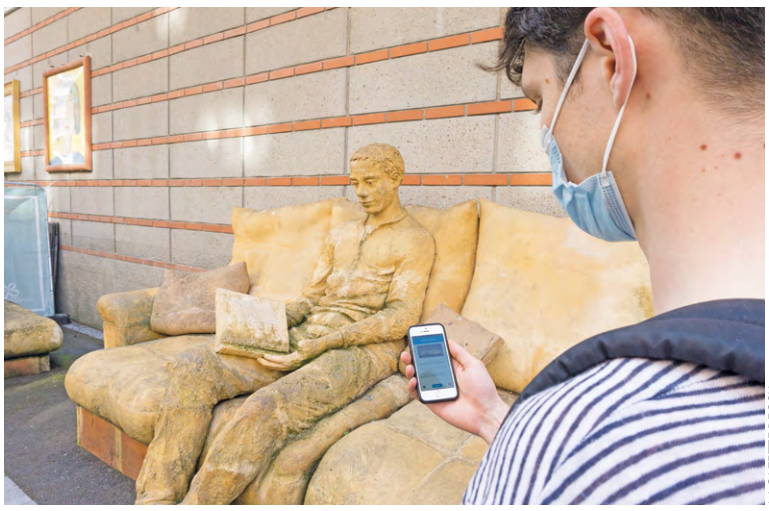

LA GAZETTE DE SQY

L'itinéraire s'effectue en environ 45 minutes et compte dix étapes, comme ici la statue du « *Canapé* », à Montigny-le-Bretonneux.

Pour ceux qui souhaitent découvrir ou qui pensent connaître tous les secrets des lieux emblématiques de Saint-Quentin-en-Yvelines, un itinéraire de balade interactive a été développé par un groupe d'étudiants en Management et communication des organisations (MCO) à l'UVSQ, dans le cadre de leur projet pédagogique. Un voyage spatio-temporel pour faire découvrir « *aussi bien aux nouveaux étudiants qu'aux habitants locaux les points d'intérêt culturel aux abords de l'UVSQ, […] mais aussi les commerces indépendants utiles à la vie sur le campus* », nous indique par mail Frédéric Mironneau, en M2 MCO à l'université et responsable partenariats du projet.

« *C'est une architecture que j'adore (l'architecture des bâtiments à SQY, Ndlr)* », explique-t-il, rencontré le 8 juin devant la statue du « *Canapé* » de Denis Mondineu, à Montigny-le-Bretonneux. « *Il y a quelque chose que je trouve assez magique dans cette galerie marchande, et même aux alentours du quartier Saint-Quentin, […] tous ces petits spots cachés* », poursuit l'Ignymontain de 26 ans, citant la statue de Paul Claudel « qui tourne sur elle-même », mais aussi la pyramide devant la gare, qui « *était une discothèque dans les années 80* ».

« *Je trouvais que c'était sympa de connaître ces petites anecdotes sur la ville, et c'était l'idée du projet, de rassembler tout ça et les mettre dans une balade interactive,* résume l'étudiant. *Si vous n'aimez pas trop l'architecture, il n'y a qu'à creuser, et en dessous, c'est de l'or. […] Surtout dans la ville nouvelle, où ça a été créé dans les années 60, il y avait tout un délire architectural, ils ont fait appel à plein d'architectes […]. Même si, à première vue, on a du mal, si on creuse je vous assure qu'on peut trouver des endroits magiques.* »

Et « *ce qui fait la magie, c'est vraiment la diversité des œuvres, […] il n'y a pas un style particulier* », ajoute-t-il. Pour les découvrir ou redécouvrir, il suffit de télécharger gratuitement l'application Baludik, application qui existait déjà, mais au sein de laquelle le groupe d'étudiants a créé son propre parcours, et ce, malgré quelques imprévus.

« *On devait se greffer à l'association Moca (association de l'UVSQ qui œuvre pour la création, la promotion et le développement de projets culturels et artistiques par les étudiants en MCO, Ndlr). En première année, on était sur un autre projet, mais avec le Covid, on a dû l'arrêter,* raconte Frédéric Mironneau. *En plus, il y avait des divergences de points de vue. Donc eux ont gardé l'association, et nous on s'est retrouvés sans rien. […] Donc, au final, on n'a pas de personnalité juridique, c'est vraiment un projet étudiant.* » Le groupe d'étudiants autour du projet est alors passé de neuf à quatre, et il a fallu revoir la forme de collaboration avec les commerces partenaires, la boulangerie La Fuette et la librairie Le Pavé du Canal.

122 téléchargements en un mois

Ces deux enseignes ne feront donc pas gagner des livres ou des cartes de fidélité aux participants des balades, comme initialement prévu. « *On a dû dire qu'on ne pouvait prendre les dons de nos partenaires, car, légalement, on ne peut pas les redistribuer [en n'étant pas rattachés à Moca]* », explique le jeune Ignymontain. Elles figurent en revanche bien au sein de l'itinéraire, qui compte dix étapes et s'effectue en 45 minutes.

Point de départ, les « *Parasols* », nom donné à l'architecture intérieure du bâtiment Vauban de l'université. Les promeneurs se dirigent ensuite vers la place Claudel. D'autres sites patrimoniaux de Montigny ou Guyancourt, comme le théâtre de SQY, le « *Canapé* », le *Repas des géants*, les sculptures de Marta Pan, ou encore la passerelle et la pyramide de la gare, sont au programme de la balade. Avec, pour chaque étape, des explications et des anecdotes sur l'histoire et l'architecture des lieux, « *plus une petite question, un puzzle à résoudre* », fait savoir Frédéric Mironneau.

Et le concept semble déjà avoir séduit, puisque « *122 téléchargements* » sur l'application ont été enregistrés depuis le 5 mai, informait Frédéric Mironneau le 8 juin, assurant que lui et son équipe n'ont rien eu à débourser pour mener à bien ce projet : « *Par exemple, au lieu de faire appel à un graphiste, on a développé le design nous-mêmes. Les photos, on les a faites nous-mêmes. La licence Baludik, c'est la Maison de l'étudiant qui nous l'a prêtée.* » Le jeune homme souhaite désormais que le projet perdure avec les promotions suivantes d'étudiants. « *On espère qu'il vont reprendre le truc et qu'ils vont donner leur vision* », affirme-t-il. ■

YVELINES

Perte d'emploi des entrepreneurs : une baisse en trompe-l'œil

Le nombre de chefs d'entreprise ayant perdu leur emploi a baissé entre 2019 et 2020 selon l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs, qui s'inquiète par contre pour les prochaines années.

▶ DAMIEN GUIMIER

En Île-de-France, le nombre de chefs d'entreprise ayant perdu leur emploi est en diminution en 2020, mais l'arrêt des aides pourrait fortement augmenter ces chiffres dans les années à venir. C'est en résumé la conclusion de la cinquième édition de l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs dévoilé la semaine dernière par l'association GSC, une assurance créée par les syndicats patronaux pour les entrepreneurs, et le cabinet Altares, spécialisé dans les données commerciales.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

« *Malgré un recul historique, ils sont 7 713 femmes et hommes chefs d'entreprise à se retrouver sans activité en région Île-de-France, un niveau dramatiquement élevé* », insiste Anthony Steicher, président de la GSC.

Ce rapport est fondé sur les données « *issues de l'analyse des entreprises placées en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce ou judiciaire* », précise le communiqué de GSC et d'Altares. Ce dernier révèle qu'en 2020, année où la crise sanitaire a touché l'ensemble du pays, ce sont 7 713 chefs d'entreprise qui ont perdu leur activité professionnelle en Île-de-France. « *Malgré une diminution de 33,2 %, ce territoire reste la région la plus impactée par le chômage des entrepreneurs* », avancent la GSC et Altares, soulignant que les mesures prises par le gouvernement face à la crise « *ont protégé temporairement les dirigeants de la faillite* ».

Parmi les huit départements franciliens, celui des Yvelines est même celui qui connaît la plus forte baisse, « *avec 568 chefs d'entreprise qui ont perdu leur activité professionnelle en 2020 contre 831 en 2019* », soit une baisse de « *45 %* », note l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs. Mais malgré ces chiffres d'apparence positive, les responsables de la GSC et d'Altares se montrent inquiets pour cette année et les suivantes.

« *Malgré un recul historique, ils sont 7 713 femmes et hommes chefs d'entreprise à se retrouver sans activité en région Île-de-France, un niveau dramatiquement élevé,* insiste, dans le communiqué, Anthony Steicher, président de l'association GSC, souhaitant une meilleure information des dirigeants. *Ces chiffres doivent nous inciter à la plus grande prudence, car l'arrêt progressif des aides va provoquer un véritable raz-de-marée. Notre devoir est de sauver et de protéger tous les entrepreneurs, qui créent de la richesse et des emplois dans nos territoires.* »

Un « *raz-de-marée* » après les aides ?

« *Un record de créations d'entreprises, un nombre de défaillances au plus bas depuis 30 ans ! Dans un contexte économique et sanitaire inédit, ces remarquables indicateurs de performance ne font toutefois pas illusion* », complète Frédéric Barth, directeur général d'Altares. D'après ce dernier, les entrepreneurs « *se sont efforcés de tenir au prix d'efforts humains et financiers exceptionnels* » en 2020.

« *Heureusement, l'horizon s'éclaircit enfin. La reprise se profile, mais avec elle, aussi, le durcissement du risque commercial et financier. Le nombre de dirigeants en situation de perte d'emploi devrait augmenter en 2021 et plus encore en 2022* », conclut Frédéric Barth.

Dans le détail, l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs note que « *les dirigeants expérimentés* » sont les « *premières victimes de la crise* », avec pour preuve l'âge médian des dirigeants franciliens affectés, qui a augmenté de « *1 an et demi* » entre 2019 et 2020 pour atteindre « *47,7 ans* ». Des chefs d'entreprise qui auront en plus « *davantage de difficultés à rebondir* ».

Par ailleurs, ce sont les TPE qui ont connu le plus de liquidations judiciaires : la moitié des entreprises touchées en Île-de-France « *employait un à deux salariés* », indique le communiqué, soulignant par contre que ce sont les PME qui ont connu la plus forte progression. Concernant les secteurs d'activité, « *les secteurs de la construction, du commerce et du service aux entreprises concentrent à eux trois près des deux tiers des pertes d'emploi de la région Île-de-France* », précisent la GSC et Altares, sans oublier « *les difficultés* » que connaissent également les secteurs du service, de l'hébergement et de la restauration. ■

LA GAZETTE DE SQY

EN IMAGE

ÉLANCOURT

Suivez le TedX Saclay en direct depuis la Commanderie

L'annuelle conférence du TedX Saclay se déroulera le 24 juin sur le thème « *Terre, notre vaisseau* ». « *Pour la première année, les célèbres conférences TED du territoire se tiendront entièrement en ligne et seront traduites en temps réel. Saint-Quentin-en-Yvelines vous offre un accès privilégié pour suivre les talks du TedX Saclay depuis La Commanderie, [...] et échanger au sein de la communauté* », indique la Commanderie sur son site internet. Outre les trois sessions des conférences TedX, de nombreux rendez-vous rythmeront cette journée, tels qu'une conférence avec quatre Nobel de physique, une rencontre avec d'anciens intervenants du TedX ou un village des innovations. L'événement est gratuit, mais l'inscription est recommandée. Le programme complet est disponible sur lacommanderie.sqy.fr.

GUYANCOURT

Rejoignez le groupe action projet culturel

La Ville a lancé un appel à candidatures pour proposer aux Guyancourtois de prendre part à la programmation culturelle 2022/2023.

Après le Groupe action projet (GAP) du bassin Lewigue, la municipalité lance la même démarche pour la culture. La Ville vient de publier un appel à candidatures sur son site internet pour permettre aux Guyancourtois qui le souhaitent de rejoindre cette initiative. Ce nouveau GAP, qui sera renouvelé chaque année, permettra « *aux habitants de travailler avec les services de la Ville et proposer des spectacles, expositions et concerts à intégrer dans le programme des équipements culturels municipaux* », indique ville-guyancourt.fr.

Début 2022, le GAP programmera ainsi trois événements – spectacle, concert et exposition –, qui se tiendront au cours de la saison 2022/2023. « *La moitié des 12 membres du GAP sera tirée au sort parmi les personnes ayant porté candidature avant le 21 juin,* précise la Ville. *L'autre moitié sera composée d'habitantes et habitants tirés au sort le 28 juin à partir des listes électorales.* » Les inscriptions sont possibles jusqu'au 21 juin.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Des financements se débloquent pour le futur « *hôpital virtuel* »

Le conseil départemental a annoncé qu'il allait investir 207 millions d'euros dans six projets liés à l'enseignement supérieur et à la recherche, dont 23 millions sont destinés au futur « *hôpital 2.0* » à Guyancourt.

▶ DAMIEN GUIMIER

Le projet d'« *hôpital virtuel* », qui doit voir le jour à Guyancourt, continue d'avancer. Le 10 juin, le conseil départemental a signé un accord-cadre visant à investir 207 millions d'euros dans six projets yvelinois liés à l'enseignement supérieur, la recherche et à la formation médicale et scientifique. Dans cette enveloppe figure donc un projet à Saint-Quentin-en-Yvelines : l'« *hôpital virtuel* » porté par l'Université de Versailles-Saint-Quentin (UVSQ) au travers de son UFR de santé Simone Veil, et le Groupement hospitalier territorial du Sud des Yvelines (voir *La Gazette* du 3 décembre 2019).

« *Le projet vise à réunir sur un même site un ensemble d'équipements numériques de pointe au service de la recherche, de la formation et des activités de soins et de prévention sanitaire,* rappelle le Département dans un communiqué. *Il repose sur un programme immobilier d'environ 6 500 m² et implique des investissements en équipements numériques importants.* »

Fin 2019, la chargée de ce dossier d'« *hôpital virtuel* » nous précisait en effet que, malgré son nom, il s'agissait bien d'un bâtiment qui serait construit « *à la place des préfabriqués à côté du bâtiment Vauban de l'UVSQ* » à Guyancourt. Le coût global de l'opération est aujourd'hui estimé à 46 millions d'euros, dont 23 millions seront donc pris en charge par le conseil départemental.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Le projet d'« *hôpital virtuel* » est porté par l'UVSQ au travers de son Unité de formation et de recherche de santé Simone Veil (photo), et le Groupement hospitalier territorial du Sud des Yvelines.

En décembre 2019, l'établissement était prévu à l'horizon 2024. Sans confirmer de date, selon une responsable de l'UVSQ, « *les études de faisabilité technique et d'implantation* » sont en train d'être menées : « *On avance pas mal.* » Et cette dernière d'ajouter : « *On attend de voir les financements. C'est pour ça qu'on se réjouit de cet apport du Département, parce que ça sécurise le projet.* »

Les cinq autres projets concernent l'installation des laboratoires de Mines Paris à Versailles, l'université de Mantes-la-Jolie, l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye, ou encore la création de l'Institut de santé Parasport connecté aux Mureaux (voir encadré) et le développement du campus de formation aux métiers de la santé aux Mureaux.

« *Je crois vraiment que cette exemplarité que nous essayons de créer autour de la recherche, autour de l'innovation technique, sociale, humaine, c'est vraiment le bon écosystème pour que la région parisienne, et plus généralement la France, retrouve les chemins de la prospérité* », avance Pierre Bédier (LR), président du conseil départemental, lors de la signature de cet investissement. Il souhaite également que le prochain Contrat de plan État-Région (CPER) – un document en cours de négociation qui engage la Région et l'État sur le financement de projets importants sur six ans – soit plus favorable aux Yvelines que le précédent.

« *Ce que nous disons, c'est que les 275 millions que représentent les six projets, sont aujourd'hui financés à 207 millions par le Département,* tranche Pierre Bédier. *Nous souhaitons que le CPER prenne en compte les financements complémentaires nécessaires, pour sortir de cette espèce d'injustice qui consiste à ne distribuer que 2 % de l'enveloppe à un territoire qui représente 12 % des habitants.* » ■

L'institut Parasport ne sera pas à SQY

Alors que l'Institut de santé parasport connecté (ISPC) était annoncé pour être construit à Saint-Quentin-en-Yvelines (voir *La Gazette* du 12 novembre 2019), il verra finalement le jour aux Mureaux. Cette information a été révélée lors de la signature des investissements départementaux en faveur de la recherche (voir ci-contre). Pour rappel, ce projet « *vise à développer, grâce à l'utilisation de moyens numériques innovants, l'approche scientifique d'une pratique sportive indispensable à la santé des personnes en situation de handicap* », précise le Département.

Depuis plus d'un an et demi, ce projet était ainsi envisagé à Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) – l'Agglomération ayant même financé des études à ce sujet –, et était même présenti pour s'installer au gymnase des Droits de l'Homme à Guyancourt. Sauf que des questions de financements ont finalement fait évoluer cette localisation. Philippe Fourny, directeur général d'ISPC, explique que le projet comptait ainsi sur cinq financeurs : SQY, Guyancourt pour le terrain, l'État, le conseil régional et le conseil départemental. « *Nous étions le seul projet d'infrastructure pour les Jeux paralympiques à avoir eu le label "Héritage", malgré tout, l'État ne s'est pas prononcé en faveur de notre projet* », raconte Philippe Fourny. Suite à cette décision de l'État, il indique que la Région « *ne s'est pas prononcée* ».

Après la perte de ces financeurs, le Département a proposé aux responsables de l'ISPC de visiter le site de Bécheville aux Mureaux, en proposant un plus grand financement s'ils y installaient l'institut. « *Au début, on l'a perçu comme un plan B, et en fait, on s'est rendu compte que c'était un plan A,* souligne Philippe Fourny. *Il y a de vrais atouts.* » Notamment le fait que le Département est en train d'y développer un « *campus de formation aux métiers de la santé, des services à la personne et de l'autonomie* ».

Pierre Bédier (LR), président du conseil départemental, confirme qu'il s'agit d'une « *logique d'aménagement du territoire, mais pas que, parce que c'est aussi que nous considérons que l'écosystème qu'on crée autour de Bécheville fait sens pour cet institut* ». Sur les 30 millions d'euros prévus pour construire l'ISPC, le Département investira donc 20 millions.

MAUREPAS

Le lycée des Sept Mares va proposer une spécialité sport à la rentrée

L'établissement, qui proposait déjà une option sport, fortement retoquée avec la réforme des lycées, dispensera à partir de septembre une spécialité Éducation physique, pratiques et culture sportives.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Éducation physique, pratiques et culture sportives. C'est le nom de la nouvelle spécialité qui sera proposée au lycée des Sept Mares, à Maurepas, à partir de septembre prochain, comme l'avaient notamment déjà rapporté plusieurs médias locaux. L'établissement, qui sera l'un des trois seuls de l'académie de Versailles à la dispenser, revêt historiquement une forte identité sportive puisqu'il proposait depuis 1999 une option sport, mais celle-ci a été touchée en 2019 avec la réforme des lycées. « *Elle existe encore, mais sous la forme d'un enseignement optionnel, [...]. Mais l'option renforcée, complémentaire, lourde, de détermination qui existait avant, n'existe plus* », précise Marc Legein, professeur d'EPS au sein de ce lycée de 800 élèves, qui sera l'enseignant chargé de la future spécialité.

« *Ça a été annoncé par le ministre Blanquer [en novembre], dans le cadre de la promotion du sport dans l'optique des JO,* explique-t-il à propos de cette spécialité. *On était la seule discipline à ne pas avoir la spécialité EPS. […] L'inspection a été chercher d'abord les trois établissements [de l'académie] qui avaient cette expérience, […] dont le nôtre. [...] On s'est proposés, forcément, de par notre passé et notre expérience.* »

C'est en 1re que les élèves pourront intégrer la spécialité. Celle-ci vise à « *pratiquer de façon approfondie, comprendre ce qui nous fait agir (connaissance du fonctionnement physique et psychique du corps à l'effort), en interaction avec les autres (les aspects psychologiques des pratiques collectives) et dans une société où la place du sport est grandissante (histoire, économie et dérives du sport de haut niveau)* », mais aussi à travailler sur les questions « *dopage, arbitrage, rôle social du sport, etc.* », résume le lycée des Sept Mares. Le volume horaire de l'enseignement s'élèvera à quatre heures par semaine en 1re et six heures en terminale.

« *En quelque sorte, ça ne va pas être tellement différent [en termes de contenu]* » selon Marc Legein, reconnaissant toutefois une pratique « *approfondie des activités physiques, sportives et artistiques* » incluant « *des champs qui vont aller au-delà de la pratique sportive, […] comme les sciences ou les humanités, avec des contenus théoriques* ». Mais l'enseignant souligne que certains contenus théoriques étaient aussi proposés dans l'option sport. D'après, lui, la principale différence se situera surtout au niveau des coefficients : 16 en terminale pour la spécialité, contre 0,6 dans l'actuelle option. Les élèves pourront toutefois abandonner la spécialité après la 1re. Ils seront alors évalués avec un coefficient 5.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Le volume horaire de cet enseignement de spécialité s'élèvera à quatre heures par semaine en 1re et six heures en terminale. Son coefficient sera de 16 au bac, sauf si l'élève l'abandonne en fin de 1re (coefficient 5).

Projet phare de la nouvelle spécialité : un partenariat entre le lycée et le Vélodrome national pour la pratique du BMX. « *On a essayé de trouver quelque chose qui pouvait être intéressant et en rapport avec notre géographie proche* », affirme Marc Legein, avançant aussi l'attachement de l'établissement à un territoire « *qui est Terre de Jeux 2024* ».

La spécialité pourra accueillir jusqu'à 35 élèves, mais, en réalité, elle devrait plutôt en compter « *une vingtaine* » au total, « *dont environ cinq de l'extérieur* », la quinzaine restante ayant déjà suivi l'option EPS du lycée, fait savoir Marc Legein, qui ajoute que c'est du « *50-50* » dans l'établissement entre ceux qui suivaient déjà l'option sport et seraient partants pour intégrer la spécialité, et ceux qui préfèrent poursuivre l'EPS en option. À noter que la spécialité est même ouverte à des élèves n'ayant jamais suivi d'option sport. « *Il n'y a pas de recrutement* », assure le prof. Même si « *bien sûr, ceux qui viennent, ils ont vu ce qu'on allait y faire et y exiger ; enfin, j'espère* », poursuit-il.

On devrait en savoir plus sur les effectifs exacts aux alentours de la mi-juin, avec les inscriptions. Les élèves entrant dans cette spécialité se destinent à des parcours tels que « *les Staps (Sciences et techniques des activités physiques et sportives, Ndlr)* » ou « *tous les métiers qui pourraient avoir un rapport avec le sport et avec le corps* », évoque Marc Legein. ■

GUYANCOURT

Pacte pour la transition : la Ville s'engage à lancer des actions concrètes

Lors du conseil municipal du 1er juin, les élus se sont engagés à respecter les principes et les mesures du Pacte pour la transition, à travers un plan concret. Ce pacte avait déjà été signé par le maire actuel au moment des élections municipales.

▶ FARAH SADALLAH

27 mesures sur 32 ont été choisies par la majorité du maire de Guyancourt, François Morton (DVG), pour accélérer la transition écologique de la ville. Issus du Pacte pour la transition, signé par ce dernier lors de la dernière campagne des élections municipales, ces principes ont été rédigés par 60 organisations et un comité d'experts au même moment. Il a ensuite été porté localement par plusieurs associations et des habitants de Guyancourt. Ces derniers se sont ensuite constitués en comité de suivi pour veiller à sa bonne application et rappeler au maire son engagement politique.

C'est pourquoi, lors du conseil municipal de la ville de Guyancourt le 1er juin, les élus se sont engagés à respecter les principes et mesures du Pacte pour la transition, à travers un plan concret pour la ville. « *En effet, le pacte, il a été fait pour englober tout type de villes, rurales, urbaines, de différentes tailles et donc notre travail est aussi d'adapter ce pacte dans l'axe et le contexte de Guyancourt* », clarifie Caroline Kohler, élue de la majorité et déléguée au suivi du Pacte pour la transition. Ainsi ce document doit être vu comme une feuille de route, selon Raphaël Defaix, adjoint chargé de la transition écologique.

Ce pacte est constitué de trois principes dits « *transversaux* » : « *la sensibilisation et la formation à la transition, la coconstruction des politiques locales, l'intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale* », énumère la déléguée au suivi du pacte. Et pour chaque mesure choisie, un niveau ou plusieurs niveaux peuvent être déterminés.

Pendant la séance, Caroline Kohler donne l'exemple de la mesure 1 choisie par la commune, à savoir : se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables, incluant des dispositions sociales, environnementales et locales. « *Là, on a signé deux niveaux sur trois. Le premier : adopter un schéma de commande publique responsable. Et niveau 2 : organiser régulièrement des actions de communication et de formation sur l'achat public responsable* », détaille-t-elle aux conseillers municipaux.

Néanmoins, sur le pacte, il y a aussi la mention « *AGGLO* » à la place « *des niveaux* ». Ce qui veut dire que la Ville soutient cette mesure mais que ses engagements dépendent des compétences de l'intercommunalité de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY). « *On ne peut pas s'engager à remplir ces objectifs, mais on va porter ces enjeux dans les instances de l'Agglomération* », explique Caroline Kohler.

LA GAZETTE DE SQY

D'autres projets d'actions ont également été évoqués pendant le conseil municipal, comme de diviser par deux la précarité énergétique, et de généraliser progressivement la zone limitée à 30 km/h.

Par exemple, concernant les ressources naturelles, la Ville s'est engagée, à travers le pacte, à avoir une gestion publique de l'eau avec une tarification sociale. « *Ce qui n'est pas le cas actuellement et c'est aussi une compétence de l'Agglomération. Donc on ne peut pas s'engager à atteindre cet objectif, mais on le porte déjà politiquement* », atteste-t-elle.

Une autre action qui fait écho au Pacte pour la transition, est le projet de ressourcerie à Guyancourt. Mais pour certaines mesures, « *la définition précise des actions que l'on va mener n'est pas totalement définie, et on va continuer à travailler avec les différentes délégations pour les définir de manière précise* », poursuit la délégué.

Alors pour être plus concrète, Caroline Kohler donne des exemples de ce qui pourrait être fait. Dans ses engagements en termes d'aménagement du territoire et de l'habitat, elle propose de faciliter la création d'habitats participatifs et d'écolieux. « *Par exemple : des personnes qui conçoivent ensemble un immeuble avec leur logement, où ils mutualisent des espaces et des ressources. Ça peut être une buanderie ou une cuisine. Ils vont imaginer une manière de vivre ensemble de manière écologique et solidaire* », illustre-t-elle.

D'autres projets d'actions ont également été évoqués pendant le conseil municipal, comme de diviser par deux la précarité énergétique, de généraliser progressivement la zone limitée à 30 km/h, ou encore d'atteindre l'objectif de 50 % de bio dans les cantines et d'avoir plus de repas végétariens. « *Ça va démarrer dès les moins prochains* », annonce même Caroline Kohler.

Et pour veiller à une bonne application du Pacte pour la transition, un comité de suivi citoyen, fondé en octobre dernier, prend contact avec la mairie pour demander des comptes ou des informations. Il est composé des membres des associations suivantes : Artisans du monde SQY, SQY en transition, l'Assos'regal, et Résistance à l'agression publicitaire SQY. Mais il est également rejoint par des habitants de la commune.

Agissant comme « *un comité citoyen* », ils projettent de demander à la mairie un état des lieux : « *de toute la surface qui a été artificialisée et qui le sera, pour voir où il y a de la pleine terre et des zones bétonnées* », explique une des membres du comité. « *Ce n'est pas une information facile. On aide la mairie à être plus transparente* », poursuit-elle.

Pour autant, l'opposition au conseil municipal n'est pas très emballée par ce Pacte pour la transition. Philippe Chancelier, élu d'opposition, s'inquiète notamment du budget qui va être mobilisé pour l'appliquer. « *Il va falloir que ça soit chiffré. [...] Car vous dites "on va mettre en place un plan", mais là, il n'y a pas de plan, c'est une charte, ce sont des vœux pieux. Tout ça, c'est de l'argent et les budgets sont tendus, où allons-nous trouver cet argent ?* », demande-t-il. Samuel Torrero, conseiller municipal délégué aux projets urbains répond : « *Je suis plus inquiet par le réchauffement climatique que par le budget.* » ■

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Suspicion de détournement de fonds en mairie

Nos confrères de *78actu* ont révélé que les élus d'opposition ont alerté la justice « *pour l'informer d'une suspicion de détournement de fonds au sein de la mairie* ».

▶ DAMIEN GUIMIER

Comme l'a révélé *78actu* la semaine dernière, les deux groupes de l'opposition municipale des Clayes-sous-Bois « *ont saisi la procureure de la République de Versailles pour l'informer d'une suspicion de détournement de fonds au sein de la mairie* ». Selon le site internet d'information locale, les élus de l'opposition ont été informés par des agents de la ville de « *comportements suspects* » du directeur des services techniques, aujourd'hui en arrêt maladie, qui « *aurait commandé plusieurs biens pour ses besoins personnels et les aurait fait payer par la commune* ». Un préjudice estimé « *entre 10 000 à 15 000 euros* » d'après Marc Lerouge (LREM), élu d'opposition.

L'affaire avait justement été évoquée en filigrane lors du dernier conseil municipal, les élus d'opposition souhaitant des explications, et le maire, Philippe Guiguen (DVD), s'engageant à les recevoir pour ne pas évoquer de cas personnel en séance publique. Sauf que, comme le regrettent Anne-Claire Frémont (SE) et Nicolas Hue (Génération.s) auprès de *78actu* : « *Huit jour plus tard, aucun retour.* » Même si le maire assure de son côté leur avoir proposé deux rendez-vous.

« *Comportements suspects* » d'un employé municipal

Anne-Claire Frémont indique donc qu'ils ont « *pris [leurs] responsabilités* » en alertant la procureure. « *Cela fait deux conseils municipaux que l'on demande des explications, mais rien ne se passe,* tance l'élue d'opposition à *78actu*. *Ces faits semblent couverts par le maire et son équipe municipale.* »

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

« *Le résultat de cette enquête a montré qu'une facturation avait bien été adressée à la Ville pour des dépenses effectuées par un agent pour son compte personnel* », confirme le maire des Clayes-sous-Bois dans un communiqué.

Dans les colonnes du site internet d'infos locales, Philippe Guiguen avait souhaité ne faire aucun commentaire sur la suspicion de détournement de fonds lors de la publication de l'article. Quelques jours plus tard, au travers d'un communiqué, il a cependant voulu apporter « *un éclairage sur des faits, eux, avérés* ».

Dans ce communiqué, le maire revient sur la chronologie des événements. Il raconte qu'en mars 2021, la direction générale des services a été informée « *par un agent d'une problématique de facturation de matériel non commandé* », et qu'une « *enquête interne a donc été diligentée dès cette prise de connaissance* », menée par la direction générale en lien avec l'édile.

« *Le résultat de cette enquête a montré qu'une facturation avait bien été adressée à la Ville pour des dépenses effectuées par un agent pour son compte personnel,* confirme Philippe Guiguen. *Notre action a permis de ne pas prendre en charge cette facturation et en l'état actuel de nos connaissances, aucune somme indue n'a donc été payée par la collectivité sur des deniers publics.* »

« *Face à ces faits* », l'agent concerné a eu un entretien où il lui a été signifié « *qu'une procédure disciplinaire serait engagée à son encontre* ». Le soir-même, « *l'agent a été victime d'un accident de voiture en rentrant à son domicile* », et « *s'est trouvé en arrêt maladie suivi également d'une hospitalisation de plusieurs jours* », raconte le maire : « *Il a donc été décidé, compte tenu de l'état de santé de l'agent, de geler provisoirement la procédure disciplinaire, le temps de son rétablissement.* » Mais l'agent a déjà été informé « *qu'il ne réintégrera pas son poste* » et le maire « *ne souhaite pas qu'il réintègre la collectivité* ».

« *J'ai toujours souhaité traiter les problèmes de manière responsable, humaine et non bassement "politicienne" à l'image de ce que certaines personnes diffusent, spéculent aujourd'hui,* écrit Philippe Guiguen, en référence, visiblement, aux élus d'opposition. *Et je reste fidèle à mes principes dans le traitement de ce dossier.* » Il assure par ailleurs avoir proposé, le 4 juin, aux chefs de file de l'opposition deux créneaux de rendez-vous : « *Ils les ont déclinés.* » Et le maire de conclure : « *Je ne peux accepter que quiconque laisse à penser que moi, les élus ou la direction générale puissions couvrir de tels agissements.* » ■

CANTON DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

La droite, l'extrême droite, l'extrême gauche et les écologistes s'affrontent lors des départementales

Le duo sortant de la droite et du centre est favori à sa succession dans ce canton où Villepreux est la seule commune de SQY. Mais il fera face à trois autres binômes.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Le canton de Saint-Cyr-l'École comporte six communes : Saint-Cyr-l'École, donc, mais aussi Bois-d'Arcy, Fontenay-le-Fleury, Chavenay, Rennemoulin et… Villepreux, seule ville de Saint-Quentin-en-Yvelines à en faire partie, et ce, depuis 2014 et le redécoupage faisant passer de trois à six le nombre de communes dans le canton. Canton qui basculait à droite un an plus tard avec la victoire du tandem Philippe Benassaya (LR)-Sonia Brau (UDI). Et les deux élus sont candidats à leur succession. Le premier cité est l'ex-maire de Bois-d'Arcy, député des Yvelines depuis septembre, et la seconde est maire de Saint-Cyr-l'École depuis 2019.

DR

Philippe Benassaya (LR), député des Yvelines, et Sonia Brau (UDI), maire de Saint-Cyr-l'École, avaient fait basculer le canton à droite en 2015, et tenteront cette fois de le conserver.

« *Le Département est le premier partenaire de la commune. Nous avons un territoire dont les compétences du Département sont fondamentales. En tant que maire d'une ville, il est normal de poursuivre l'engagement du territoire sur le Département, de manière à mieux servir nos administrés* », explique-t-elle. Elle dresse un bilan « *très riche* » de ses six ans comme conseillère départementale, se disant « *assez fière de ce qu'on a fait* ».

Parmi les priorités du duo sortant, figure la valorisation du cadre de vie, notamment par la création de voies de circulations douces et d'itinéraires cyclables. Deuxième priorité : la santé, avec la poursuite de l'accompagnement des communes dans la gestion de la crise sanitaire ou encore l'installation de maisons médicales.

Autre volet : la réussite éducative et la pratique sportive, par la poursuite du déploiement du numérique et de l'accès au haut débit, la préservation de la carte scolaire et la construction, la rénovation et l'entretien des équipements sportifs et collèges, comme le gymnase Mimoun et les vestiaires du stade Wargnier de Villepreux, qui doivent être réhabilités. Enfin, le soutien à l'économie locale, mais aussi une amélioration des transports, figurent au programme des candidats, avec notamment la poursuite du financement du projet de Tram 13, devant relier Saint-Cyr à Saint-Germain-en-Laye d'ici l'été 2022.

« *Nous avons le soutien des six maires des six communes de notre canton, et nous avons travaillé un programme qui est à l'échelle, au diapason de ce que les maires souhaitent porter pour leur territoire* », résume Sonia Brau. Et ce, en tenant compte des spécificités de chaque commune, dans un canton où « *les territoires et les attentes ne sont pas les mêmes* », souligne-t-elle.

Quant à Philippe Benassaya, nous ne sommes pas parvenus à le joindre avant la mise sous presse de cette édition. Dans la vidéo officielle de campagne du binôme, le député encourage les électeurs à se mobiliser : « *Le Département, c'est très important pour votre quotidien. C'est l'échelon de proximité pour répondre à toutes vos attentes, en matière sociale, sanitaire, équipements publics et voirie.* » Favoris à leur succession, les deux candidats représenteront Ensemble pour les Yvelines (EPY), la droite départementale, dans le canton, et bénéficient du soutien des Républicains, de l'UDI, de Génération terrain, de Libres !, de France écologie, ou encore du Modem. Le président du Modem yvelinois et maire de Villepreux, Jean-Baptiste Hamonic, est d'ailleurs suppléant dans ce canton, l'autre suppléante étant Anne-Sophie Bodarwe, 1re adjointe à Fontenay-le-Fleury.

DR

Monique Huynh-Tan et Nicolas Farré, tous deux encartés chez EELV, souhaitent « *proposer une alternative aux citoyens, qui porte un véritable projet écologiste* », explique ce dernier.

Parmi leurs adversaires, on retrouve notamment une liste écologiste. Son binôme titulaire est constitué de Monique Huynh-Tan (EELV), 7e sur la liste de Valérie Bain aux dernières municipales à Villepreux, et de Nicolas Farré (EELV), suppléant à la législative partielle de septembre dernier dans la 11e circonscription des Yvelines – remportée par Philippe Benassaya - et 10e sur la liste Saint-Cyr-l'École en commun, liste adversaire de Sonia Brau aux municipales. Les deux remplaçants, Céline Delavaud (SE) et Patrick Stefanelli (EELV), sont eux élus d'opposition à Bois-d'Arcy.

Cette candidature aux départementales est principalement motivée par l'envie de « *proposer une alternative aux citoyens, qui porte un véritable projet écologiste* », explique Nicolas Farré. « *Aujourd'hui, les élus du conseil départemental affichent beaucoup de mesures environnementales, mais, en réalité, n'ont pas conscience de la priorité et de l'évidence de lutter contre l'urgence climatique,* poursuit-il. *En plus, le conseil départemental n'est composé que d'une seule majorité de droite, ce qui, quand même, pose problème au niveau de la démocratie interne et de la démocratie locale du Département.* »

Le duo se présente donc avec un projet écologiste, mais aussi « *solidaire* », ajoute Monique Huynh-Tan. Et cette dernière de résumer : « *On a deux priorités : c'est l'écologie et le social. L'écologie, car les scientifiques disent qu'on a encore une dizaine d'années de latitude pour changer le cours des choses, et le social car l'aide sociale est une compétence primordiale du Département, et qu'on a constaté qu'il y a quand même eu des reculs au cours du dernier mandat. Par exemple, deux tiers des PMI ont été supprimées, […] et on se retrouve avec des zones géographiques dans les Yvelines où il n'y a rien.* » Nicolas Farré, insiste aussi sur le développement « *des mobilités actives et des mobilités douces* »

Ces deux points font donc partie de leur programme. On y retrouve également, entre autres, le développement de maisons de santé, de chantiers participatifs et le renfort de la présence d'éducateurs dans les collèges. Les candidats proposent aussi de développer des hébergements d'urgence pour les victimes de violences conjugales, d'allouer un budget à la création de festivals culturels intercommunaux, de végétaliser des cours des collèges et des terrains du département, ou encore de mettre en place un menu végétarien dans la restauration collective, qui serait « *une alternative quotidienne possible* », précise Nicolas Farré, rappelant que « *la loi Egalim impose déjà un jour obligatoire [par semaine]* » et que « *là, ce serait sur les autres jours où ce n'est pas obligatoire* ».

DR

Serge Steer et Geneviève Merdaci, forment un binôme soutenu par le Parti communiste. Ils affirment avoir tenté en vain de réunir les forces de gauche.

Monique Huynh-Tan et Nicolas Farré, par ailleurs respectivement coresponsables du groupe local EELV à SQY et Versailles Grand Parc, ont reçu le soutien du parti et de son secrétaire national et tête de liste aux prochaines régionales en Île-de-France, Julien Bayou, ainsi que de Ghislaine Senée, conseillère régionale sortante EELV, et tête de liste du parti dans les Yvelines lors du prochain scrutin francilien.

LA GAZETTE DE SQY

La candidature du Rassemblement national, autour de Xavier Lapoux et Chantal Verrier, s'appuie sur trois mots d'ordre : protection, libertés, proximité.

Un autre binôme de gauche est lui aussi candidat. Soutenu par le PCF, il est composé de Serge Steer (PCF), et Geneviève Merdaci, « *citoyenne et communiste* », selon le premier cité. Ils sont tous deux Saint-Cyriens et leur candidature part d'une tentative infructueuse d'union de la gauche, d'après Serge Steer.

« *Depuis octobre, on a tenté de rassembler la gauche […], comme on y était parvenus en 2015, avec une liste qui s'appelait Agir (qui n'incluait cependant pas le PS, Ndlr),* raconte ce retraité de l'Inria. *On a recontacté les anciennes personnes qui avaient contribué à cette liste, sans succès. On s'est adressé aux forces de gauche du canton au sens large, et on a eu plusieurs types de réponses. De la part du PS, "On n'a pas les forces, mais si vous y allez, on vous soutient". De la part de LFI, "On n'a pas trop de forces, et on se concentre sur les présidentielles", et de la part des Verts "On veut y aller tout seuls".* » Mais il n'était pas question de ne « *présenter personne* » car « *il y avait besoin d'une candidature pour porter une politique environnementale, certainement, mais aussi sociale au niveau du Département* », ajoute-t-il.

Une candidature dont le programme s'appuie sur sept points principaux. D'abord, agir contre le désengagement de l'État, Serge Steer déplorant la « *diminution des dotations de fonctionnement* » qui « *implique localement des baisses des services publics nationaux* ». Lui et sa binôme souhaitent également agir « *pour des services publics locaux, avec des présences humaines* ». Les deux candidats entendent aussi soutenir l'emploi stable et renforcer l'action sociale. « *On a des gens très riches, et malgré tout des gens pauvres [dans les Yvelines], avec un taux de chômage qui n'est pas le plus important de France (en dessous de la moyenne régionale et nationale, Ndlr), mais qui est quand même à plus de 6 %. […] Or, notre département est l'un de ceux qui consacrent le moins de leur budget aux affaires sociales* », regrette Serge Steer.

Autre volonté du duo communiste : créer des centres d'hébergement pour les migrants, SDF et femmes seules. Mais aussi intégrer, « *avec des facilités pour le transport, la culture, le sport* », les « *jeunes en souffrance [...], qu'on a stigmatisés* », juge Serge Steer. Enfin, le binôme veut « *réorienter notre agriculture, faire du maraîchage, du fruitier* », et arrêter les « *grandes nouvelles cités au profit des promoteurs* », expose Serge Steer. Son suppléant sera Jean-Yves Maximilien (PCF), ex-élu à St-Cyr, tandis que Ouardia Taourite, remplaçante de Geneviève Merdaci, était colistière sur une liste d'opposition aux dernières municipales à Fontenay-le-Fleury.

Le RN est aussi candidat dans le canton. Xavier Lapoux sera en binôme avec Chantal Verrier. Leurs suppléants sont Henrique Pitta et Magali Roblin. Nous ne sommes pas parvenus à les joindre avant la mise sous presse de l'édition. D'après leurs tracts, leur candidature tourne autour de trois mots d'ordre : protection, libertés, proximité. Ils s'appuient sur cinq engagements : « *chaque euro dépensé par le Département le sera dans l'intérêt des Yvelinois* », la transparence, l'environnement, le refus de l'accueil des migrants et de leur prise en charge par le Département, et le soutien aux familles. ■

YVELINES

Les riverains manifestent à l'aérodrome de Toussus contre les nuisances sonores

Plus d'une centaine d'habitants des communes riveraines de l'aérodrome se sont rendus sur place le 12 juin pour faire entendre leur ras-le-bol face au bruit des avions qui survolent leurs maisons.

▶ DAMIEN GUIMIER

LA GAZETTE DE SQY

Le président de l'ACCMH réclame notamment une « *régulation du trafic horaire journalier et annuel* » et « *que des mesures de bruit soient faites dans les villages environnants* ».

Le temps de quelques dizaines de minutes, le bruit des klaxons a remplacé celui des avions à l'aérodrome de Toussus-le-Noble. Le samedi 12 juin au matin, une centaine de voitures ont cheminé à l'intérieur du site de l'aérodrome. Au volant de ces véhicules, main sur le klaxon, se trouvaient des habitants des communes riveraines venus faire entendre leur mécontentement face au bruit des avions qui survolent leurs maisons. Cette manifestation était organisée par l'Alliance associative, un collectif d'une quarantaine d'associations locales bataillant depuis des années pour une diminution des nuisances sonores.

Une réduction « *significative* » du trafic demandée

Après avoir circulé à faible allure dans l'enceinte de l'aérodrome, les nombreux riverains se sont réunis devant la tour de contrôle pour des prises de parole et des échanges. « *L'objectif, c'est d'exprimer notre mécontentement par rapport à des décisions qui ont été prises en mars (voir La Gazette du 16 mars), et puis de rassembler les riverains autour d'une manifestation parce qu'il y a longtemps qu'ils attendent qu'on fasse quelque chose qui marque* », nous explique Christian Mauduit, président de l'Association ciel calme à Magny-les-Hameaux (ACCMH), qui est membre de l'Alliance associative.

La dernière manifestation remontait en effet à 2009. Et de nombreux habitants des communes survolées par les avions de Toussus ne décolèrent pas depuis. « *Comment voulez-vous qu'un riverain s'aperçoive de la réduction de quelques décibels liée à des mesures qui ne sont pas forcément respectées, par exemple sur la limitation de vitesse ou les trajectoires…* », résume ainsi le président de l'ACCMH. Ce qui fait dire à Claude Carsac, membre de l'Alliance associative au titre de France nature environnement, que le « *point faible* » est le contrôle. C'est pourquoi il estime que « *tous les avions doivent être équipés de radar permettant de contrôler les trajectoires* ».

Pour améliorer la perception des habitants, Christian Mauduit souhaite également une réduction « *significative* » de la fréquence des passages et du trafic, pointant son augmentation de « *20 % entre 2018 et 2019* » et une « *explosion après le Covid* » (voir *La Gazette* du 16 juin 2020). Il réclame aussi une « *régulation du trafic horaire journalier et annuel* » et « *que des mesures de bruit soient faites dans les villages environnants* ».

Du côté des riverains présents samedi dernier, l'exaspération est en tout cas largement palpable. « *Parce qu'il y a une personne qui s'amuse, on est tous les riverains de Châteaufort, de Magny, etc., à avoir ces avions qui tournent au-dessus de nos têtes,* critique par exemple Jean-Philippe, venu de Châteaufort, pendant qu'un avion électrique non bruyant volait au loin. *Il y a des efforts qui sont faits par certains, par exemple avec des avions qui ont des silencieux, puis d'autres n'en font pas du tout, ni sur les horaires, ni sur les couloirs aériens, ni [en mettant] des silencieux sur les avions.* »

« *Des solutions existent* », abonde Thierry Roussel, de l'Association de défense de la vallée de la Mérantaise et de l'environnement de Châteaufort (ADVMC) : « *Il y a des usagers qui jouent le jeu et on les salue. En revanche, il y en a beaucoup trop qui ne le jouent pas et qui conservent des avions obsolètes et extrêmement bruyants, qui n'ont plus vocation à exercer dans une zone urbanisée telle que le plateau de Saclay.* »

« *Il faut demander la fermeture* »

Mais les demandes répétées par l'Alliance associative depuis des années pour améliorer la situation ne semblent plus contenter certains riverains. « *Il faut demander la fermeture* », a par exemple scandé un riverain pendant les prises de parole, soutenu par plusieurs autres. « *Toutes les trois minutes, un avion passe au-dessus de la maison* », regrette une habitante, alors qu'une autre s'énerve de ne pas pouvoir « *être dehors en semaine* ». Un homme a également fait part de difficultés à vendre sa maison en raison du bruit des avions.

Fort de ce premier rassemblement, la poursuite de la mobilisation était en tout cas dans tous les esprits. « *Qu'est ce qu'on peut faire de plus ? Est-ce-qu'il faut venir tous les week-ends klaxonner ?* », questionne ainsi un habitant. D'après l'Alliance associative, la prochaine étape n'est pas encore définie, mais elle promet de nouvelles actions dans l'année. ■

YVELINES

La CGT des cheminots ne veut pas de la « *privatisation* » du rail

La CGT des cheminots de Versailles a organisé une réunion publique la semaine dernière sur la mise en concurrence prévue des lignes du réseau de transport d'Île-de-France.

▶ DAMIEN GUIMIER

La mise en concurrence du réseau de transports franciliens, décrite comme une « *privatisation* » par ses opposants, est sur les rails. Alors que le calendrier prévu pour les lignes concernées a été présenté en décembre dernier, le syndicat CGT des cheminots de Versailles a organisé un meeting le 10 juin dernier à Versailles contre ce projet, qu'il ne souhaite pas voir se concrétiser. Une cinquantaine de personnes – dont une majorité de cheminots mais aussi des usagers et des cégétistes d'autres secteurs d'activité – étaient présentes.

LA GAZETTE DE SQY

« *Nous avons organisé cette réunion […] pour donner des éléments sur les enjeux de la période sur la question de la privatisation du Transilien, mais aussi du TER* », indique le secrétaire général du syndicat CGT des cheminots de Versailles.

Crainte d'une baisse de la qualité de service

« *Nous avons organisé cette réunion à destination des cheminots, mais aussi d'usagers, pour donner des éléments sur les enjeux de la période sur la question de la privatisation du Transilien, mais aussi du TER* », résume, en ouverture des échanges, Matthieu Bolle-Reddat, secrétaire général du syndicat CGT des cheminots de Versailles. La date de cette réunion, à quelques jours du premier tour des élections régionales, n'était d'ailleurs pas un hasard puisque c'est la Région qui pilote la politique des transports.

« *On entend des gens qui disent qu'on pourra faire jouer la concurrence,* insiste Matthieu Bolle-Reddat. *Or la loi et le projet de madame Pécresse sont très clairs, il ne s'agit pas d'une ouverture à la concurrence telle qu'on l'entend […] c'est bien une privatisation : le passage de notre monopole public actuel SNCF, à une entreprise de monopole privé qui va récupérer, ligne par ligne, l'ensemble de la ligne ou du lot de lignes.* » Il craint également le « *transfert de force* » des salariés vers la nouvelle entreprise qui remporterait la ligne et une baisse de la « *qualité du service public rendu aux usagers* ».

Comme lui, les différents intervenants ont critiqué cette mise en concurrence. Notamment Didier Le Reste, président de l'association d'usagers Convergence nationale rail (CNR). « *Nous sommes opposés à l'ouverture à la concurrence des activités de la RATP et de la SNCF,* indique ce dernier. *Il faut pousser le débat sur le fond avec l'ensemble des usagers et ceux qui croient que l'ouverture à la concurrence aura demain des vertus. […] On peut s'apercevoir, à l'aune des expériences que nous avons en France, que rapidement la qualité de service se dégrade, que les coûts augmentent.* » Selon Didier Le Reste, la « *privatisation* » fera en plus que « *les lignes bénéficiaires* » ne pourront plus compenser « *les lignes déficitaires* », et « *la sécurité ferroviaire pourrait pâtir d'un manque de vision globale de l'ensemble du réseau à cause de la séparation des lignes par opérateur* ».

En 2025 pour les lignes N et U

Pour rappel, Île-de-France mobilités (IDFM) a dévoilé le calendrier de mise en concurrence de la SNCF, ligne par ligne, en décembre dernier. L'objectif affiché par IDFM, d'après son communiqué, est « *d'améliorer la qualité de service pour les voyageurs* », ainsi que de « *mieux accompagner le développement des villes et départements d'Île-de-France en renforçant la fiabilité du service et engager une optimisation de la performance économique des contrats qui doit permettre de dégager des marges de manœuvre pouvant être réinvesties dans le développement de l'offre de transport* ». Des arguments évidemment contestés par les opposants à la mise en concurrence.

Du côté des lignes locales, ce calendrier prévoit que l'opérateur soit désigné en 2025 pour les lignes N et U, et en 2032 pour le RER C. ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ FARAH SADALLAH

Erratum

Dans notre article intitulé, « *Les 130 caravanes n'ont pas encore quitté le terrain de rugby* », publié le 8 juin, nous avons fait une erreur. Dans l'article, était indiqué qu'une centaine de caravanes avaient jeté leur dévolu sur le parc de la Sourderie avec l'accord de la maire.

Il s'agit d'une erreur de notre part : la municipalité était opposée à cette installation. « *C'est au contraire la présence de la police municipale, de la police nationale et des élus qui a permis qu'ils repartent* », nous précise-t-on dans l'entourage du maire. Nous présentons nos excuses auprès de nos lecteurs. ■

Trappes Une jeune de 20 ans violentée et séquestrée par sa famille : une non-affaire ?

Une jeune femme a été libérée de ses parents a priori violents le 5 juin à Trappes. Elle aurait été séquestrée et violentée par eux en raison de sa relation amoureuse. Mais selon une source policière, il s'agit d'une non-affaire.

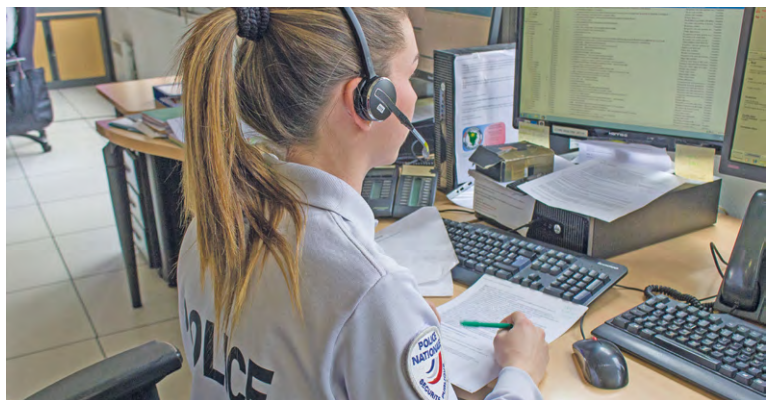

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

L'affaire sera finalement classée sans suite. Les parents et la sœur seront blanchis de toute accusation.

Séquestrée et violentée pour l'empêcher d'aimer ? Une jeune femme a été libérée de ses parents le 5 juin à Trappes. C'est une passante qui a prévenu la police. La jeune femme âgée de 20 ans l'a interpellée depuis son balcon et a laissé tomber un papier racontant sa situation. Elle serait séquestrée et violentée par sa famille depuis deux mois. Sa famille n'accepterait pas ses relations amoureuses. Une patrouille de police s'est alors rendue sur place.

Les parents ainsi que la sœur de la victime ont donc été placés en garde à vue et ont été auditionnés, selon *78actu*. Mais « *l'affaire ne tient pas,* indique une source policière. *C'est une non-affaire.* »

En effet, le 7 juin, tout le monde aurait été remis en liberté, raconte le site d'actualités yvelinois. A priori, les parents auraient voulu protéger leur fille d'un amour dangereux avec un trafiquant de cocaïne, sans papiers. La famille craindrait qu'il ne cherche à se marier avec elle pour obtenir des papiers.

Le lundi 7 juin, la jeune femme était d'ailleurs introuvable. L'affaire sera finalement classée sans suite. Les parents et la sœur seront blanchis de toute accusation. ■

Yvelines Deux disparitions ce week-end, l'un d'entre eux a été retrouvé

Un double appel à témoin a été lancé le 13 juin 2021. Deux retraités avaient disparu à Poissy et aux Mureaux. Seul Félix Modestine, l'habitant de Poissy, a été retrouvé le lendemain à Chambourcy.

Félix Modestine a été retrouvé à Chambourcy, annonce sur Twitter le maire de Poissy, Karl Olive (DVD), après avoir disparu le 12 juin en début d'après-midi. La police avait même déployé des drones munis de caméras thermiques.

Deux drones munis de caméras thermiques

Au total, ils étaient deux retraités atteints de la maladie d'Alzheimer à avoir disparu le week-end dernier, l'un à Poissy et l'autre aux Mureaux. La police des Yvelines avait alors lancé un double appel à témoin le 13 juin. Celui-ci est toujours en vigueur pour l'autre disparu, José Fernandes. Ce dernier, âgé de 76 ans, a disparu le 12 juin vers 16 h 30 aux Mureaux, alors qu'il quittait le domicile familial pour se promener comme à son habitude, sur les bords de Seine. C'est sa femme qui a prévenu la police.

Au moment de sa disparition, il portait une chemise rose et violette, un gilet gris, un pantalon vert foncé et des baskets bleu clair sans lacets. Il mesure 1,70 mètre. Il est de corpulence très mince. Il a les cheveux courts poivre et sel. Pour tenter de le retrouver, la brigade équestre et la brigade fluviale ont été déployées. Si vous avez des renseignements, contactez le commissariat des Mureaux au 01 78 73 11 11. ■

POLICE NATIONALE 78

Félix Modestine, âgé de 72 ans, a été retrouvé. Aux Mureaux, José Fernandes, âgé de 76 ans, est toujours porté disparu.

SQY

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

Versailles

Il trouve une grenade lors de son déménagement et l'apporte à la police

Une drôle de trouvaille. Lorsqu'il déménageait un homme a trouvé une grenade à plâtre chez lui. Il l'a emportée au commissariat de Versailles le 11 juin. De couleur bleue, cette grenade ne présentait aucun danger, selon *78actu*. Ce modèle serait destiné à l'entraînement des militaires et ne contiendrait qu'une petite quantité d'explosif. Les fonctionnaires de police ont quand même contacté les démineurs. Néanmoins, il est conseillé d'appeler le 17 suite à ce genre de trouvaille, plutôt que de la déplacer et la transporter. ■

Plaisir

Un collégien se plaint à l'école des violences de son père

Le 8 juin, à Plaisir, un collégien, âgé de 15 ans, s'est plaint auprès du corps enseignant de subir des violences intrafamiliales. Son père le violenterait avec des coups de ceinture. Une enquête est en cours, selon une source proche de l'affaire. Des investigations sont menées auprès de la famille et sur les déclarations de l'adolescent. ■

Yvelines

Une jeune stagiaire agressée sexuellement dans une chambre froide

Alors qu'elle faisait son stage dans un supermarché, un des employés l'a agressée sexuellement dans la chambre froide de l'établissement. Il a été jugé au tribunal judiciaire de Versailles le 8 juin.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

À la barre, il déclarera ne pas réussir à maîtriser ses pulsions. Le procureur avait demandé six mois de prison ferme, mais l'homme s'en sortira avec 18 mois de sursis.

Il a écopé de 18 mois de prison avec sursis pour avoir agressé sexuellement une jeune fille de 16 ans. Le 8 juin, un homme, âgé de 43 ans, a été jugé au tribunal judiciaire de Versailles pour agression sexuelle, selon *78actu*. Adepte de la pornographie et des call-girls, cet employé d'un supermarché situé à Hardricourt n'aurait pas pu retenir sa pulsion à la vue de la jeune stagiaire.

C'est dans la chambre froide qu'il est passé à l'action, le 3 juin. Il a posé sa main sur un des seins de l'adolescente. Il lui avait d'ailleurs envoyé une photo de son sexe la veille. Il la taquinait souvent et lui pinçait notamment les hanches, raconte le site d'actualités yvelinois.

Il lui avait envoyé une photo de son sexe

Seule avec lui dans la chambre froide, elle est parvenue à se dégager. La jeune adolescente s'est ensuite confiée à une amie. Lors de ses auditions, l'employé du supermarché a d'abord nié les faits, qu'il a ensuite reconnus. La police venait de découvrir des photos pornographiques dans son téléphone. Pendant l'enquête, une de ses nièces aurait raconté qu'il posait souvent ses mains sur ses fesses, précise *78actu*.

À la barre, il déclarera ne pas réussir à maîtriser ses pulsions. Le procureur avait demandé 6 mois de prison ferme, mais l'homme s'en sortira avec 18 mois de sursis. ■

Élancourt

Les gens du voyage investissent une maison vouée à la destruction

Le 7 juin, à Élancourt, une quinzaine de personnes, issues a priori de la communauté rom, ont pénétré dans une maison en attente de destruction, pour s'y loger. Ce sont les riverains qui ont prévenu la police. Mais les personnes issues de la communauté rom ont déclaré être sur place depuis déjà trois jours. La police s'est rendue sur place et les a invités à quitter les lieux. Ils seraient partis depuis, selon une source policière. ■

Trappes

Un homme interpellé pour violences conjugales

Ce sont les voisins qui l'ont signalé à la police. Le 10 juin, à Trappes, un différend au sein d'un couple a fait venir la police, après que les voisins les ont prévenus. Le mari présentait des traces de griffures et la femme a déclaré avoir reçu des gifles. Âgée de 27 ans, elle n'a pas souhaité déposer de plainte. Son mari, qui a la trentaine, a été interpellé et placé en garde à vue. ■

nexity | CITALLIOS PROXIMITÉ & EXPERTISES

À Poissy, **devenez propriétaire** au cœur d'un vaste parc paysager !

Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance

> Des **magnifiques vues** sur le château > Du **studio au 5 pièces duplex** > Balcons, loggias et **grandes terrasses**

nexity.fr/offre/**instantsnature-poissy**.fr

0 800 11 06 95 Service gratuit + prix appel

SAS Apollonia au capital de 331 284 euros - Siège social : 19, rue de Vienne - TSA 60030 - 75801 PARIS CEDEX 8 - RCS Paris B 332 540 087. France. Document non contractuel, illustration non contractuelle à caractère d'ambiance, la représentation des prestations intérieures et extérieures est indicative. Perspective : Agence Martingale. Architecte : Agence MAES et Atelier CASTRO DENISSOF. Conception : OSWALDORB – 03/2021.

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Baseball Première sortie mitigée pour les Cougars

Les Ignymontains recevaient l'ogre Rouen, le 13 juin pour la reprise du championnat de D1. Ils ont remporté la 1re manche (6-2) avant de s'incliner dans la 2e (11-1).

C'était leur grand retour à la compétition officielle depuis près de deux ans, l'édition 2020 du championnat ayant été annulée pour cause de Covid. Les Cougars de Montigny-le-Bretonneux recevaient les Huskies de Rouen dans leur stade Jean Maréchal, dimanche 13 juin pour la 1re journée de Division1. S'ils se sont offert les quintuples champions de France en titre lors de la 1re manche (6-2), les Ignymontains ont été lourdement battus lors de la 2e (11-1). Prochain rendez-vous ce dimanche 20 juin sur le terrain du Paris UC, lors de la 2e journée d'un championnat à l'issue duquel les Cougars ambitionnent de retrouver la Coupe d'Europe, comme il y a deux ans. ■

Course à pied Un nouveau trail à Élancourt en octobre

Les inscriptions commencent ce mardi pour cette course de 13 km ouverte à tous, qui aura lieu le 16 octobre et traversera des sites phares de la ville, comme la colline ou France miniature.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

« Dans un esprit convivial, cette course sera l'occasion de célébrer les valeurs du sport et le goût de l'effort », résume la commune sur sa page Facebook.

L'Élancourt champions trail. C'est le nom de la nouvelle course à pied organisée par la commune d'Élancourt. Elle aura lieu le 16 octobre, mais les inscriptions commencent dès ce mardi 15 juin. Ouverte aux trailers confirmés et amateurs, cette course s'étendra sur un parcours de 13 kilomètres, *« composé à 95 % de chemins naturels »*, et traversera des lieux emblématiques d'Élancourt, indique le magazine municipal de juin 2021.

Ainsi, après un départ du stade Boniface, l'ascension de la colline d'Élancourt, futur site olympique de Paris 2024 pour les épreuves de VTT, sera l'un des moments forts. *« La première édition de cette course vous offre l'occasion unique de fouler les terrains forestiers de ce site, à l'état de nature brute, avant qu'ils ne soient modelés pour accueillir les vététistes du monde entier, mais aussi les familles et sportifs du territoire »*, peut-on lire sur le magazine municipal, où il est aussi écrit que *« si la météo est clémente, la tour Eiffel pourrait même se laisser admirer au sommet… »*.

Cette colline artificielle est aussi le point culminant d'Île-de-France, avec un sommet à 231 mètres. L'Élancourt champions trail sera d'ailleurs d'une manière générale constitué *« de multiples dénivelés, en montée comme en descente »*, affirme le magazine élancourtois. Des dénivelés pouvant aller jusqu'à 300 m. Point final du périple, France miniature. Le parc de monuments à taille réduite sera traversé lors du dernier kilomètre de course. Plus précisément, les coureurs passeront dans *« la zone parisienne qui regroupe les principaux futurs sites olympiques en modèle réduit (la tour Eiffel et son Champ-de-Mars, le château de Versailles ou encore le Stade de France) »*, détaille le magazine municipal.

« De multiples dénivelés »

« Dans un esprit convivial, cette course sera l'occasion de célébrer les valeurs du sport et le goût de l'effort », résume la commune sur sa page Facebook. Pour y participer, rendez-vous sur championstrail.ville-elancourt.fr. Les inscriptions sont individuelles. Les tarifs s'élèvent à 15 euros par personne. L'âge minimum requis est de 16 ans. La limite est fixée à 500 participants. Lampe frontale, réserve d'eau, couverture de survie et téléphone portable obligatoires, tout comme le port du masque dans les zones d'attente. Renseignements au 01 30 66 44 49. ■

Bientôt un marathon à Saint-Quentin-en-Yvelines ?

SQY planche sur un projet de marathon, qui traverserait le territoire intercommunal. L'information a été révélée par Laurent Mazaury (UDI), adjoint élancourtois à la culture et vice-président de l'Agglomération en charge des sports, lors du conseil municipal d'Élancourt du mois dernier. *« Nous travaillons sur un projet de marathon, il passera dans l'ensemble des communes,* a-t-il annoncé. *Il y aura différentes épreuves avec un certain nombre de kilomètres justement adaptés, pour que nous puissions tous courir. On a prévu justement que tout le monde puisse participer en fonction de son niveau, ce qui n'empêchera pas d'avoir évidemment un marathon pour les professionnels sur la distance habituelle de plus de 42 km. »*

« On essaye de le faire d'un point de vue communautaire, parce qu'on souhaiterait vraiment qu'il y ait beaucoup de monde et que ça touche l'ensemble des 12 communes, a ajouté l'élu. *On essayera de passer sur l'ensemble des sites olympiques mais je n'en dirai pas plus, c'est un projet qui est dans les cartons dans les mois qui viennent on va dire. » Wait and see* donc…

Sports de combat La boxeuse Maïva Hamadouche ira bien aux Jeux olympiques

La licenciée au Boxing club Saint-Quentin-en-Yvelines a décroché son billet pour Tokyo lors du tournoi de qualification olympique de Villebon-sur-Yvette le 7 juin dernier, en passant par des repêchages.

Elle est candidate au rôle de porte-drapeau à Tokyo, mais n'était pas encore assurée de sa qualification olympique. C'est chose faite depuis le 7 juin. Maïva Hamadouche a obtenu son billet lors du Tournoi de qualification olympique (TQO) de Villebon-sur-Yvette (Essonne), chez les - de 60 kilos. Non sans mal. La boxeuse licenciée au Boxing club de Saint-Quentin-en-Yvelines a d'abord remporté son premier combat face à la Croate Marija Malenica, avant de s'incliner contre l'Irlandaise Kellie Harrington. Elle a donc dû passer par un repêchage, où elle s'est défaite de la Hongroise Kata Pribojszki, validant ainsi sa place aux JO.

Trois opérations au bras en mars et avril

Si tout n'a pas été facile, c'est peut-être à cause des trois opérations qu'elle a subies il y a deux mois. Et qu'elle n'a révélées qu'après ce TQO. *« Il y a deux mois, j'ai failli perdre mon bras, et aujourd'hui, je vois Tokyo,* a-t-elle déclaré dans des propos relayés par *L'Équipe. J'ai eu trois opérations du bras gauche en mars et avril. […] Je n'ai pu recommencer à mettre les gants que le 15 mai. Je suis venue au pied levé à Villebon. J'ai bien fait de tenter ma chance, même si ce n'était pas dans les meilleures conditions. »* Place maintenant aux JO, en espérant que la boxeuse de 31 ans, qui vise l'or, puisse bien récupérer physiquement. ■

Tennis Roland-Garros : une ancienne du club de Plaisir arbitrait la finale hommes

Aurélie Tourte, qui a connu la compétition par équipes au club de Plaisir, était sur la chaise d'arbitre lors du match entre Novak Djokovic et Stefanos Tsitsipas.

Elle s'appelle Aurélie Tourte, est âgée de 37 ans, et c'est elle qui officiait comme arbitre le 13 juin lors de la finale masculine de Roland-Garros, remportée par Novak Djokovic face à Stefanos Tsitsipas après cinq sets (6-7, 2-6, 6-3, 6-2, 6-4) et 4 h 11 d'un combat acharné. Cette Versaillaise a connu la compétition par équipes au club de Plaisir, où elle a atteint la deuxième série, selon *78actu*. Elle a découvert l'arbitrage à 23 ans et a reçu plusieurs distinctions liées à l'arbitrage, indique le site d'actualités yvelinois. Du côté de la porte d'Auteuil, elle n'en n'était pas à sa première finale puisqu'elle avait déjà arbitré celle du double dames en 2013 et 2016. Elle n'est pas non plus inconnue de Djokovic puisqu'elle l'avait déjà arbitré et même disqualifié à l'US Open en septembre après que le Serbe avait touché un juge de ligne avec sa balle. ■

Situé au Pecq, **VISIO**, le centre de pilotage 360°
des services d'eau et d'assainissement, c'est :

+ DE PERFORMANCE + DE RÉACTIVITÉ + DE SÉCURITÉ
+ DE SERVICE + DE DONNÉES PARTAGÉES

au service des collectivités et des usagers

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

SQY Fête de la musique : un programme perturbé par la crise sanitaire

Cette année, la Fête de la musique sera soumise au couvre-feu à 23 h, à la jauge de 65 %, à l'obligation pour le public de rester assis, ou encore à l'interdiction des concerts dans les rues, bars et restaurants.

VILLE DE COIGNIÈRES

Coignières, qui avait connu sa première Fête de la musique en 2019 (photo), accueillera de nouveau l'événement au parc de la Prévenderie, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

COIGNIÈRES

Depuis la récente – en 2019 – mise en place des célébrations de la Fête de la musique dans la ville, c'est le parc de la Prévenderie qui accueille l'événement. Cette année ne fait pas exception à la règle, le changement concernant surtout les restrictions liées au Covid. Un concert valorisant « *la pluralité des styles musicaux* » y est néanmoins programmé, le 21 juin de 18 h à 22 h 30, indique la municipalité. Accès gratuit.

MAUREPAS

Le 19 juin, de 17 h à 22 h 30, c'est, comme chaque année, « *Terrasses en musique* », même pour cette édition 2021 en période de crise sanitaire. Précision : les concerts dans les bars et restaurants sont interdits « *dès lors qu'ils sont susceptibles d'engendrer des regroupements sur la voie publique et d'accroître les risques de contamination en intérieur* », selon le protocole du ministère de la Culture. Mais ils sont autorisés en terrasse, assis, avec des tablées de 6 personnes au maximum, indique aussi le protocole.

Ainsi, le V and B et le Bistrot du boucher à Pariwest, Gaïa et le Crep's café en centre-ville, ainsi que les restaurants Le Village, Le Maurepas et Le Social, accueilleront plusieurs groupes voire des DJs, et des styles comme le reggae, le rock, la pop, le blues, les variétés, l'électro, la musique latine ou encore la house, seront à l'honneur. Détails sur le site internet de la commune.

TRAPPES

Là encore, les festivités sont programmées le 19 juin. Et c'est le public lui-même qui en est l'acteur. « *Vous aimez la musique et souhaitez partager votre passion avec les Trappistes ? Cette année, la Ville de Trappes vous propose de vous produire en public (en extérieur et dans le respect des règles sanitaires) à l'occasion de la Fête de la musique. Que vous soyez en solo ou en groupe, vous pouvez participer* », indique la municipalité sur sa page Facebook. Rendez-vous sur trappes.fr pour remplir le formulaire d'inscription. Il est aussi possible de s'inscrire pour participer en tant que bénévole.

GUYANCOURT

C'est à la Batterie que ça se passe. Le 19 juin, de 17 h à 22 h, de nombreux concerts, notamment de musiciens locaux, sont prévus. L'ensemble du site est mobilisé, et il y en aura pour tous les goûts. Dans la salle de concert, au programme, du rock avec les groupes Docteur Gang – pour des covers dont une version très rock de *Walking on the moon* de The Police – et Harsh – aux influences ramenant le public à l'âge d'or des années 1980 (Van Halen, Guns N' Roses, Bon Jovi, Motley Crue), selon la description du concert -, de la soul avec Nerijhe, et du reggae avec Rojah B.

Sur la scène extérieure et le parking, on retrouve là aussi des covers pop rock avec Magik Bus et Rind, du hip hop et du r'n'b avec les groupes du Phare jeunesse, du rock avec Bloody Wiper, ou encore de la soul avec Mysh'L & Co. Dans l'auditorium, au programme, les groupes Funky monkeys, et les Fablablas, ensemble de 45 femmes exclusivement amateurs, « *aux voix enthousiastes, aux oreilles intelligentes, à l'œil curieux et au corps engagé* », qui « *chantent par cœur et proposent des spectacles musicaux mis en scène* », et sont accompagnées par deux pianistes, fait savoir le descriptif du concert.

Dans l'amphithéâtre, les spectateurs pourront goûter au jazz manouche avec Swing Touch, au rock acoustique avec Torrent Lullaby, à diverses chansons et covers avec JP Lebon, et les chansons de Theo Armen, qui « *proposent la traversée, guidée par les mélodies de son enfance et bercée des rythmes de l'autre rive* », d'après la Batterie. À noter que dans les différentes salles, auront aussi lieu des concerts d'élèves de l'école municipale de musique. Au total, 150 musiciens se produiront à la Batterie lors de la Fête de la musique. Les concerts sont gratuits, détails et réservations sur labatteriedeguyancourt.fr et sur kiosq.sqy.fr.

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Rendez-vous le 21 juin dans le parc Eugène Fleuré. De 18 h à 20 h 30, y est organisée une scène ouverte, qui laissera place, de 20 h 30 à 22 h 30, à un concert de groupes locaux. Plus de détails sur le programme et les dispositions sanitaires prises sur voisins78.fr.

MAGNY-LES-HAMEAUX

Le 20 juin à 17 h, Port-Royal des Champs accueille, sur le site de l'abbaye, salle Gazier, un concert du trio Karénine, composé de Charlotte Julliard au violon, Louis Rodde au violoncelle, et Paloma Kouider au piano. Ils revisiteront *La nuit transfigurée* d'Arnold Schönberg et Eduard Steuermann et *Trio pour piano et cordes n° 4 en mi mineur Dumky* d'Antonín Dvořák. Les tarifs vont de 10 à 20 euros, renseignements sur port-royal-des-champs.eu. ■

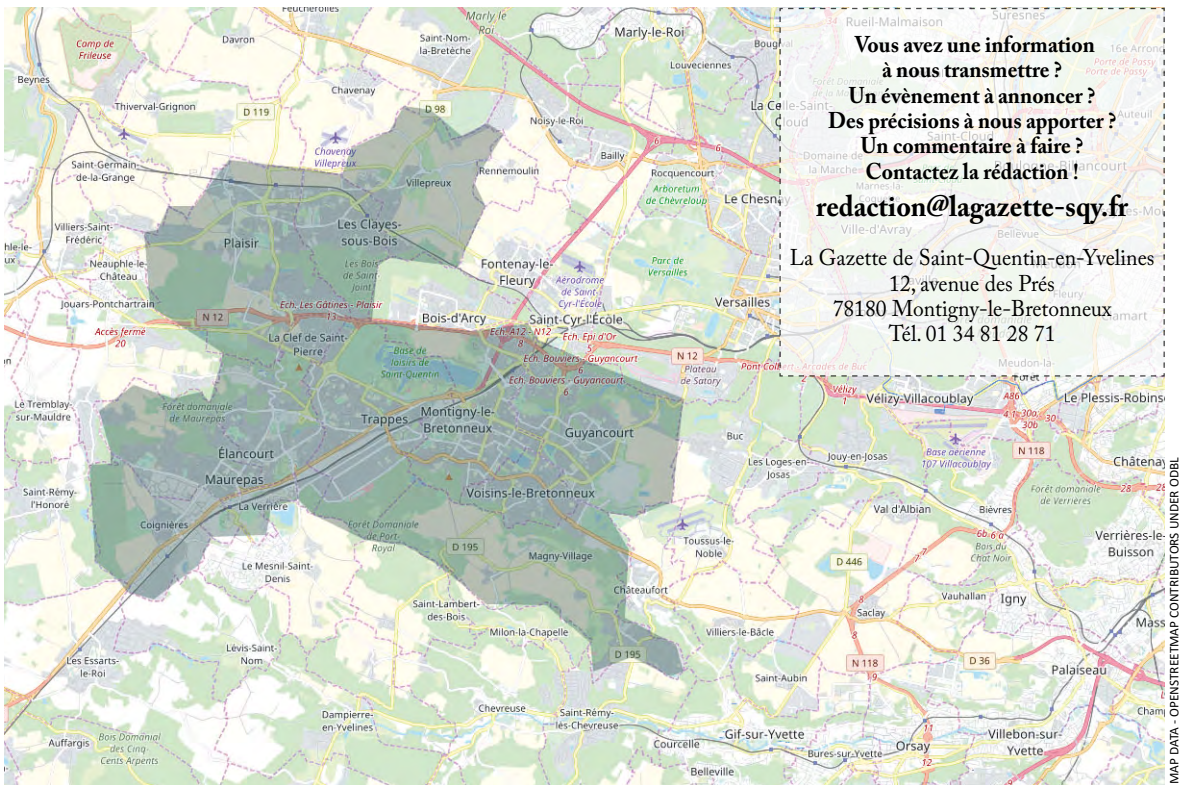

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

MAP DATA - OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS UNDER ODBL

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en Chef :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Farah Sadallah
farah.sadallah@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 06-2021 - Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

	3	7	1				8	
		8			9	5		
		5	8	6		4		3
		9			1	8		4
5		4	9	8	6		7	2
					5			1
2		6		9	4	1	3	
8						2		
				1				

SUDOKU : niveau difficile

	2	5	3	4		6		
1					2	3		
	6		5					
				7				
	9	6	2		4			
5		1	8				9	4
	1	9		6			5	8
					9	1		
							6	

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°134 du 8 juin 2021 :

1	3	4	7	5	6	8	9	2
2	5	8	3	9	4	7	6	1
9	7	6	2	8	1	4	5	3
8	4	1	5	7	9	3	2	6
5	2	3	1	6	8	9	7	4
6	9	7	4	2	3	1	8	5
3	8	9	6	4	5	2	1	7
4	6	2	9	1	7	5	3	8
7	1	5	8	3	2	6	4	9

2	9	7	6	8	5	4	1	3
4	8	1	2	7	3	5	6	9
5	3	6	1	4	9	2	8	7
6	5	9	7	2	1	8	3	4
1	4	3	8	5	6	9	7	2
7	2	8	3	9	4	1	5	6
3	6	4	9	1	8	7	2	5
8	7	5	4	3	2	6	9	1
9	1	2	5	6	7	3	4	8

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

SQY

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

SAINT QUENTIN EN YVELINES

Terre d'innovations

L'échappée *belle*

Producteurs
& artisans locaux
Ateliers, spectacle, foodtruck...

Dimanche 27 juin 2021
à La Commanderie

Route de Dampierre, CD 58, 78 990 Élancourt
Infos et résa : **lacommanderie.sqy.fr / 01 39 44 54 00**

LA COMMANDERIE

SQY • Direction de la communication - Création graphique : C. Bodelle. Illustrations : © Shutterstock.